



## Règlement intérieur de GossipSkate

GossipSkate édite un règlement intérieur afin de déterminer clairement tout ce qui concerne les adhérents et les activités au sein de l'association.

Les adhérents de GossipSkate se doivent de respecter le règlement intérieur qui suit.

### Devenir adhérent

Pour devenir adhérent GossipSkate il faut remplir en ligne (sur le site [www.gossipskate.fr](http://www.gossipskate.fr)) et s'acquitter de la cotisation annuelle au prix de 58€ (licence incluse). La date du renouvellement des cotisations est le 1er septembre de chaque année.

Cette cotisation donne le droit de participer à la vie associative, mais ne permet pas d'accéder aux cours, stages ou sessions.

Nos créneaux de cours au TEP Louis Braille (Paris 12<sup>e</sup>) et au Skateparc Jules Noël (Paris 14<sup>e</sup>) sont accessibles pour la pratique libre : gratuitement pour les adhérents et contre un droit d'entrée et une charte de pratique libre signée, pour les non adhérents.

Les randonnées et sessions libres sont animées par des adhérents motivés.

Modes de paiement : chèque français à l'ordre de GossipSkate, espèces en euros, virement bancaire, Coupons Sport, Chèques vacances, Réduc'Sport CDOS, Ticket sport de la CAF.

### Être adhérent

Être adhérent de GossipSkate, signifie avoir un esprit d'équipe, uni dans l'idée de faire partager ses connaissances des disciplines de glisse quelles qu'elles soient.

Être respectueux de soi et de son entourage, de son matériel et du matériel qui lui est prêté.

Respecter les règles de sécurité, du code du piéton et du code de la route.

L'association sera toujours vigilante en ce qui concerne ses droits et son image.

Aucune discrimination ne doit être supposée ou avérée. L'adhésion à GossipSkate impose un respect total de nos membres, de leur entourage et des personnes qui se joignent à nos groupes spontanément. Il convient donc à chacun d'avoir du bon sens et du savoir vivre.

L'adhérent ne doit rien faire qui pourrait mettre en cause l'association et son image.

Tout manquement aux règles peut engendrer une convocation demandée par le C.A. pour des explications des actes. Une radiation éventuelle pourrait être votée par le C.A.

### Les rôles de l'adhérent

Participer à la vie associative (Assemblée générale, vote, toute aide aux différentes tâches pour le bon fonctionnement de la vie associative).

Respecter le règlement.

S'acquitter de son adhésion.



## ECOLE DE LOISIRS

### Adhésion, licence FFRS et Forfaits : Validité des forfaits 1 an (de début septembre à fin août)

La participation aux cours et stages, randonnées dépend de vos envies ou de vos besoins. L'association propose :

-> L'**adhésion annuelle** : 20€ (Validité : 1<sup>er</sup> septembre au 31 août)

-> La **Licence FFRS** : 38€ (Validité : 1<sup>er</sup> septembre au 31 août)

### COURS ADULTES

-> **Forfait LOISIRS** (au choix) : Grands Débutants ou Débutants/Débrouillés.

-> **Forfait EXPERT** : Rollerdance, Modules, Vitesse/Renforcement musculaire, Freeskate

. Forfait LOISIRS ou EXPERT annuel (septembre à août) : 410€

. Forfait semestriel : 245€

. Forfait trimestriel : 185€

. Forfait EXPERT supplémentaire : 170€

### COURS JEUNES

-> **Forfait ADOS** : Rollerdance, Modules ou Freeskate

-> **Forfait JUNIORS**

-> **Forfait KIDS**

. Forfait annuel (septembre à août) : 310€

. Forfait semestriel : 190€

. Forfait trimestriel : 150€

. Forfait supplémentaire : 150€

Tous les forfaits comprennent :

. L'adhésion à l'association

. La licence fédérale,

. L'accès gratuit pour la pratique du roller à nos créneaux de cours au TEP Louis Braille (Paris 12<sup>e</sup>) et au Skateparc Jules Noël (Paris 14<sup>e</sup>).

Les forfaits sont nominatifs. Des tarifs "famille/couple", -25 ans et Allocataire Pôle Emploi sont proposés.

Plus la participation aux cours, stages et randonnées est assidue, plus l'adhérent verra une réelle amélioration dans le temps.

Des stages pourront être organisés ponctuellement en fonction des demandes sous un autre tarif.

### Remboursement des forfaits :

Seuls les remboursements pour inaptitude à la pratique du roller (certificat médical) ou pour déménagement à +25kms (attestation de déménagement employeur) sont acceptés. Sous condition de fournir un justificatif.

L'adhésion, la licence fédérale ainsi que tout trimestre entamé sont exclus du remboursement.

Toute demande de remboursement sera transmise au Conseil d'Administration de l'association Gossipskate pour accord.

### Les cours

Les cours de rollers, initiations et stages sont animés par des professionnels du roller ayant un diplôme sportif : Brevet d'État, DEJEPS, DESJEPS, CQP, STAPS. Des stagiaires en formation DEJEPS, DESJEPS, CQP, STAPS, BIF, BEF, ou autres peuvent assister les moniteurs diplômés.

Un **cours d'essai** (à choisir dans la grille des cours) est possible avant de vous engager au prix de 5€, payable par avance par PayPal. Le prêt de matériel est également possible et payant. Un seul report du cours d'essai est accepté. Pour les enfants (à partir de la peinture 26), la présence des parents est tolérée pour le premier cours.



## Les niveaux d'apprentissage

*Grands débutants* : première mise des patins, premières bases.

*Débutants* : les classiques, tenir debout, avancer, tourner, freiner, trottoirs.

*Intermédiaire* : commencer à se déplacer, gérer soi-même et son entourage, gérer son équilibre, descendre les marches, freiner rapidement et SANS FREIN (frein tampon).....

*Confirmés* : maîtrise de soi-même, partir en randonnée, apprendre les différentes disciplines, saut, slalom, déplacement urbain, freeride, freinages multiples...

## **Disciplines à découvrir :**

Freestyle - déplacements urbains

RollerParc (modules)

Slalom - figures entre des plots posés au sol

Down Hill - descente de grosses pentes

RollerDance - danse sur ses rollers

Vitesse - course d'endurance

Roller Hockey, Rink Hockey - jeux d'équipe avec une crosse et un palet/balle

Roller tout terrain dans la forêt

Leçons d'entretien de son matériel, d'amélioration et de réparation.

Toute autre discipline qui trouvera demandeur.

GossipSkate, c'est aussi du skateboard, longboard, butboard, street luge..... principalement en compétition.

## Protections

Comme dans toute pratique sportive, personne n'est à l'abri de blessures.

C'est pourquoi GossipSkate vous recommande de vous protéger.

Pour cela, il existe des protections pour les genoux, coudes, poignets, fesses et la tête...

Certaines protections particulières sont demandées pour une pratique plus extrême comme la pratique en rollerparc, ou downhill, roller tout terrain ....

Nous vous tiendrons au courant des protections à prendre pour les disciplines spécifiques.

Attention: pour la pratique du roller quotidienne, les protège-poignets et genoux sont vivement conseillés. Pour les enfants, le pack complet est obligatoire : genoux, coudes, poignets et casque.

## Rollers

GossipSkate vous conseille d'acheter vos rollers dans un magasin spécialisé dans la glisse. Nous pouvons vous conseiller les adresses des magasins adaptés si besoin.

Des informations sur les choix de matériels sont accessibles sur le site internet [www.gossipskate.fr](http://www.gossipskate.fr).

Le frein tampon est vivement déconseillé et sera ôté au cours de la progression.

Nous acceptons tout type de rollers (4, 5 roues, quads...) à condition qu'ils ne soient pas dangereux pour le pratiquant.

## Assurance

La licence FFRS vous assurera, vous et votre matériel en cas d'accident sur vos rollers partout en France et à l'étranger, lors de votre inscription à GossipSkate.

Les adhérents non pratiquants (non-licenciés) bénéficient du contrat d'assurance de l'association auprès de la MAIF.

## Les Compétitions

GossipSkate participe via sa section Compétition à de nombreuses manifestations tels que : La vitesse et l'endurance, Slalom, Roller agressif en Rollerparc ou en rue, Xcross, Inline Downhill, et le Longskate, Butboard, Streetluge en Downhill, Skateboard slalom, Rollersoccer, Rollerbasket....

L'adhérent participant, devra porter les couleurs, la tenue de l'association et des partenaires lors des compétitions.

Il devra aussi être au minimum à niveau pour participer aux compétitions.

Il devra respecter le règlement de l'événement organisateur.

## Exclusivité

Le nom de l'association GossipSkate, Paname Skate Cross et Paname Skate Dance sont des noms déposés. Il est interdit de réaliser le moindre produit dérivé sans l'autorisation de GossipSkate.

Fait à Paris 12e, le 16 juin 2020.

Robin Turbé  
Président

Charline Voisin  
Vice-Président

Léa Dorion  
Secrétaire Générale

Valérie Le Chaix  
Trésorière

Franck Contat  
Secrétaire Adjoint

Marjorie Phlippoteau  
Directrice

